

Questions-réponses n°1 en date du 03/08/2026**Objet du marché :****ACCORD CADRE MIXTE MULTI-ATTRIBUTAIRES POUR TRAVAUX TOUS CORPS
D'ETAT A DESTINATION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET SUR LE TERRITOIRE
DE LA VILLE DE VALENCIENNES.****Question :**

Nous remarquons qu'il y a une absence de CCTP dans le dossier alors que le BPU y renvoie. Y a-t-il un document de référence ? Les 25 pages incluent-elles la page de garde et le tableau des critères déjà remplis par l'acheteur ?

Réponse de la Ville de Valenciennes :

Bonjour

Il s'agit d'une coquille, il n'y a pas de CCTP dans le cadre de ce marché ; La description des attendus est fournie aux BPU.

La page de garde et d'explications en début de document ne comptent pas dans les 25 pages. Le tableau est à compléter par vos soins pour chacun des sous-critères techniques indiqués.

Question :

Le cadre de mémoire mentionne un "cadre de renvoi un document prévu à cet effet" pour les annexes - Il n'existe pas dans le fichier. Faut-il le créer ?

Réponse de la Ville de Valenciennes :

Il n'y a effectivement aucun document pour vos annexes. Vous pouvez en proposer un le cas échéant.

Question :

Ligne TER 1500 : le pourcentage s'applique-t-il sur le prix du fournisseur net T après remises ? Et comment est-il noté au titre du critère BPU ?

Réponse de la Ville de Valenciennes :

Le pourcentage s'applique sur le prix du fournisseur de l'entreprise après remise (montants apparents sur facture).

Pour l'analyse de ce critère nous avons mis dans le DQE un montant de produit annuel (hors BPU) pour chaque lot. Avec le pourcentage indiqué, nous avons le montant de la marge, ainsi la ligne est analysée.